

Savoirs et scientisme saisis par le discours. Les liaisons discursives

Roselyne Ringoot ¹

Institut d'études politiques de Rennes &
Centre de recherches sur l'action politique en Europe (UMR 6051)

Dans cette contribution, le scientisme est un prétexte à interroger les conceptualisations du discours. La circulation des discours scientifiques dans l'espace public n'échappe ni à la présomption de dénaturation fondée sur l'effet corrupteur de la mise en communication politique et médiatique, ni au soupçon d'abus d'autorité scientifique. L'hypothèse de la dénaturation (ou domination) d'un discours par un autre est ici rejetée, au profit de celle du régime d'interactions entre les discours politiques, scientifiques et médiatiques, dans la relation savoir-pouvoir.

MOTS-CLÉS : DISCOURS ; DISPERSION ; FORMATION DISCURSIVE ; GENRE DE DISCOURS ; CONNOTATION

In this paper, the scientism is a pretext to question the conceptualizations of discourse about which articulate positions relative to the circulation of the statements in the public sphere. If the study of the category-specific constituents turns out inescapable in the analysis of the social discourses, that of their relational constituents is not less important there. The hypothesis of the denaturation of a discourse by the other one seems to us little adapted as far as it presupposes an original purity of the discourse.

KEY WORDS : DISCOURSE ; DISPERSAL ; DISCURSIVE FORMATION ; GENDER OF DISCOURSE ; CONNOTATION

¹ roselyne.ringoot.1@sciencespo-rennes.fr

La médiatisation des questions scientifiques est-elle la forme contemporaine du scientisme ? Le choix du terme scientisme associé à celui de communication comme point de départ de la réflexion, n'expose-t-il pas au risque d'un jugement de valeur intrinsèque ? *A priori*, le scientisme apparaît comme une version dévoyée de la science, quelque chose qui ressemble à la science mais qui n'en est pas. Une connotation négative s'impose d'emblée à l'évocation du mot, quatre petites lettres, la désinence en « isme », tracent une ligne de partage entre ce qui relève de l'idéologie et ce qui relève de l'objectivité, sans équivoque sur ce qui est convenable. Je proposerai donc dans un premier temps une brève recherche lexicographique sur ce terme élu, de manière à vérifier l'ancrage de cette dépréciation implicite. Cela dit, le scientisme n'intéresse pas ici en tant que tel, mais plutôt en tant que révélateur de l'opprobre qui entache la transgression présumée des discours, dont les médias seraient les champions. Mensonges, impostures, déformations, approximations, sont des verdicts courants formulés à l'encontre des traitements médiatiques de la science, mais parallèlement, le recours à l'expertise scientifique dans les contenus des médias est susceptible d'imposer des modèles explicatifs faisant le lit d'un scientisme moderne qui ne dirait pas son nom. Ces deux perspectives *a priori* contradictoires correspondent *in fine* à la même configuration : celle de la domination d'un discours par un autre, avec en corollaire la corruption de l'un par l'autre. Se pose alors la question de la pureté originelle des discours, et de la difficulté à la préserver dès lors qu'ils sont voués à publicité.

Cette intégrité présumée des discours nous semble problématique, c'est pourquoi nous interrogerons les concepts sur lesquels s'articule la catégorisation des discours, dans la seconde partie de cette contribution. Elle livre un état de réflexion sur les conceptualisations du discours, entre catégorie et processus, qui permettent (ou pas) de penser la circulation et les arrangements discursifs. Hypostasiée dans les travaux se référant à Foucault, la notion de dispersion exposée ici va à l'encontre de la transparence et de l'intégrité prêtées aux discours. La métacatégorisation des discours sociaux (politique, scientifique, journalistique) a pour effet pervers d'homogénéiser et d'essentialiser des figures énonciatives typiques, alors que la notion de dispersion renvoie aux matérialités discursives qui s'inscrivent dans des interactions et un enchevêtrement d'actes énonciatifs.

Le poids du mot scientisme

Le sens péjoratif du terme « scientisme » s'impose si fortement qu'il convient tout d'abord de questionner cette évidence à partir des dictionnaires, en observant comment s'articulent dénotation et connotation. Les dictionnaires font apparaître que le « scientisme » est un mot lourd d'histoire et de conflits, ce qui conduit à relativiser *l'a priori* négatif, notamment en fonction des citations convoquées. Comme il fallait s'y attendre, les lexèmes « scientisme » et « scientifique » sont des sésames ouvrant une boîte de Pandore d'où s'échappent des acceptions ancrées

dans des univers de référence multiples, quoique connexes. C'est pourquoi on fera appel dans un second temps à une investigation lexicologique approfondie, en l'occurrence celle de Françoise Balibar, qui révèle des enjeux politiques de la connotation du terme.

La définition des dictionnaires

Le Petit Robert définit le scientisme, dont le premier emploi connu est situé en 1911, comme l'« attitude philosophique du scientifique », ce dernier étant celui « qui prétend résoudre les problèmes philosophiques par la science ». Ici pas de condamnation, mais un doute malgré tout, eu égard à cette « prétention » qui prête au soupçon. La citation qui suit évoque Jean Rostand en posture défensive ou pour le moins, explicative : « Nous qu'on appelle les "scientistes" ... Ce n'est pas parce que nous laissons l'homme dans la nature que nous avons pour lui moins de respect ». Dans la définition consultée sur le site du Centre national de Ressources textuelles et lexicales, le scientisme est aussi présenté comme une « attitude » mais le qualificatif philosophique disparaît :

« Scientisme : Attitude consistant à considérer que toute connaissance ne peut être atteinte que par les sciences, particulièrement les sciences physico-chimiques, et qui attend d'elles la solution des problèmes humains. *Retenons du moins de mon ancien scientisme ce qu'il avait de réellement scientifique et de valable par conséquent : cette discipline d'intelligence qui consiste à poser les faits objectivement* (BOURGET, *Actes suivent*, 1926, p. 16). »

« [A. Comte] revient (...) à Condorcet par son scientisme impénitent, c'est-à-dire par sa conviction que la connaissance scientifique est supérieure par son essence à tout autre genre de connaissance (*Traité sociol.*, 1968, p.105)² ».

La première citation induit à nouveau l'injonction à se justifier : le scientisme est une erreur passée (« ancien ») commise par l'auteur, mais avec des circonstances atténuantes puisque partiellement « scientifique et valable ». Dans la seconde citation, le scientisme est assimilé à un péché, mais qui est assumé et revendiqué. L'ambiguïté est de mise dans les deux extraits, mais elle est aussi contrebalancée par des désignations telles que « discipline d'intelligence », « conviction ». Plus spécialisé, le *Dictionnaire philosophique des Religions et des mouvements philosophiques associés* fait état d'un « mouvement philosophique », tout en développant sur la dépréciation qui lui est associée, notamment par « la hiérarchisation simplificatrice » et la notion de croyance :

2 CNTL, en ligne : <http://www.cnrtl.fr/definition/scientisme>

« Le scientisme est un mouvement philosophique issu du positivisme, apparu dans la seconde moitié du XIX^e siècle, qui fait de la science le but ultime de l'esprit humain. Pour le scientisme, la science, seule connaissance véritable, permet de décrire complètement la réalité et de connaître la nature intime des choses. Elle est suffisante pour satisfaire l'ensemble des besoins de l'intelligence humaine. Le scientisme s'accompagne souvent d'une hiérarchisation simplificatrice des degrés d'explication de la réalité : la sociologie s'appuyant sur la psychologie, la psychologie sur la biologie, la biologie sur la biochimie, la biochimie sur la chimie, la chimie sur la physique, la physique sur les mathématiques. Les scientifiques qui partagent une telle vision de leur activité sont souvent considérés comme des "croyants" ayant la science pour religion »³.

La piste de la connotation négative nous amène à constater que la définition du scientisme ne va pas de soi car si la péjoration semble l'emporter, la controverse n'en est pas moins présente, intégrée dans la définition du dictionnaire, ou incarnée dans les citations, ces « exemples courts où les mots se trouvent dans un contexte naturel »⁴. Cependant le contexte politique du scientisme est peu perceptible dans cette approche lexicale superficielle qui révèle davantage des dissensions sur les plans philosophique et scientifique. Il faut pousser l'investigation plus avant pour rendre compte de l'usage politique du mot, ce qu'a fait Françoise Balibar (2002) dans un texte intitulé « Scientisme, Lacan, Freud, et Le Dantec ».

L'enjeu de la connotation

Motivée par son interrogation portant sur « le scientisme de Freud » tel que discuté par Lacan en 1965, Françoise Balibar tente de dégager « le mot "scientisme" de sa gangue dépréciative, produit d'un certain laisser-aller dans l'usage des mots ». De l'enquête lexicale menée par la physicienne, nous retenons particulièrement la mise en perspective des scènes discursives où se joue la valeur épistémique du mot scientisme. Son investigation dans le dictionnaire Lalande (*Vocabulaire technique et critique de la philosophie*) met à jour des positionnements contradictoires ancrés dans l'histoire politique française. Le statut philosophique du scientisme est contextualisé dans le débat portant sur l'école laïque au début du XX^e.

3 http://atheisme.free.fr/Religion/Definition_sc.htm

4 Emprunté à la présentation du dictionnaire Le Petit Robert, par Alain Rey, 1989.

« Sans entrer dans les détails, on peut dire que, de même que Renan a joué un rôle essentiel – par le relais de son grand ami, Berthelot, le chimiste, mais aussi ministre de l'Instruction publique (en 1886) –, dans les débats qui ont présidé à la naissance de l'école laïque, gratuite et obligatoire, de même, Le Dantec doit sa célébrité à l'usage qui a été fait de ses prises de position lors des convulsions qui ont entouré le vote de la loi de séparation des Églises et de l'État, en 1905 et longtemps après. L'incohérence relevée plus haut entre les définitions péjorative et laudative du mot "scientisme" données par Lalande se comprend alors : la première reproduit le discours des adversaires de l'école laïque tel qu'il est entendu ("péjorativement") par ses défenseurs ; la deuxième résulte probablement de l'intervention au sein de la Société française de philosophie de Le Dantec (ou de l'un de ses défenseurs) destinée à asseoir définitivement le statut philosophique du scientisme en le faisant figurer dans le *Vocabulaire de Lalande* » (Balibar, 2002).

Françoise Balibar propose aussi un détour par les dictionnaires anglais (plus particulièrement le *Webster*) qui lui permet d'attester une définition neutre (« les méthodes et attitudes mentales, doctrine et modes d'expression caractéristiques, ou tenues pour telles, des "*scientists*" [hommes de science] »), mais elle constate surtout la prégnance de la définition dépréciant le scientisme. Ramené à une croyance et taxé de vouloir remplacer la philosophie par la science (comme nous avons pu le voir plus haut), le "*scientism*" est lesté de la connotation négative qui s'amplifie dans le jeu des interactions entre la langue française et la langue anglaise :

« Il apparaît donc qu'il en va du scientisme comme du tennis : c'est une "invention" française, qui a traversé la Manche, où elle s'est superposée à une tradition déjà existante (...) et qui nous revient, depuis une vingtaine d'années, sous une forme modifiée, c'est-à-dire dépouillée de son histoire, ne gardant du mot anglais que la tonalité dépréciative – faisant ainsi l'impasse sur la double signification (purement descriptive / porteuse d'un jugement de valeur) du mot en anglais moderne. Aujourd'hui, à une époque où les historiens des sciences ont l'œil rivé sur leurs voisins anglo-saxons (fort heureusement, tout vaut mieux que l'autisme), le mot est repris en en accentuant le caractère dépréciatif (pour faire plus anglo-saxon ?). "Scientiste" est quasiment une injure » (Balibar, 2002).

Ce constat n'empêche en rien des utilisations du terme pris dans un sens positif ou neutre, mais le jugement négatif implicite est difficile à conjurer. Dans cet ouvrage comme ailleurs, le terme « scientisme » convoque la connotation portant à controverse et invite à souligner d'implicites dysfonctionnements. Rapporté à la communication, le scientisme interroge la circulation des discours, l'extraction d'éléments propres à un univers discursif et leur insertion dans un autre environnement, politique et médiatique en l'occurrence. Cette interrogation en appelle une autre, qui est celle des outils théoriques convoqués dans les recherches portant sur les discours sociaux, car se profilent en filigrane la contamination d'un discours par un autre, voire le mélange des genres, qualifié usuellement d'« indigne ».

Le discours entre catégorie et processus

Nos appareillages conceptuels inclinent à penser en termes de métacatégories discursives, telles que le discours politique, le discours scientifique, le discours médiatique *etc.*, renvoyant à des catégories d'acteurs postulées. Il y a une difficulté à penser les arrangements des discours tout en prenant en compte ce qui se mélange, ce qui dérange. Or, dans un contexte social d'hyper production de discours liée à la prolifération des supports de communication, à l'injonction communicationnelle et à la communication comme art de gouverner, l'analyse de la carrière des discours est susceptible de croiser les effets de genre discursifs, mais aussi leur régime de cohabitation, les imprégnations éventuelles et les transformations qui en découlent.

Quand le discours tourne en rond

Dans les années 1980, l'analyse de discours s'institutionnalise en même temps que se développe l'étude de discours sociaux non doctrinaux. Les recherches portent sur des typologies catégorisées autour de grands pôles : typologies communicationnelles, typologies de situations de communication, typologies linguistiques et discursives (Maingueneau, 1998). Selon les approches, les chercheurs découpent le discours en grandes unités ou en classes, qui ne sont ni vraiment discursives ni vraiment sociologiques, distinguées à partir de fonctionnements énonciatifs liés à une activité sociale plus ou moins définie (publicité, télévision, médias). Dans les années 1990, les travaux croisant les fonctions sociales et les fonctionnements énonciatifs autour de la question des « genres » de discours permettent de dégager les traits identitaires des discours, d'affiner des catégories telles que celle du « discours journalistique » par rapport au « discours de presse » et au « discours médiatique » (Ringoot, 2010). Cependant, l'analyse de discours, initialement convoquée dans des opérations de recherche, s'est installée dans les référentiels d'apprentissage des métiers de la communication, et les impératifs liés aux enseignements professionnels, notamment au sein des

sciences de l'information et de la communication, ont œuvré à la segmentation des discours, en définissant des champs de compétences discursives. Ceci s'accroît avec la prolifération des Masters à finalité professionnelle, obéissant à des logiques compétitives de « niches » de formation, associées *in fine* à des spécialisations discursives. Parallèlement, le processus de disciplinarisation de l'analyse de discours fait soupçonner « une certaine distanciation généralisante vis-à-vis des matériaux empiriques et de leurs ressources propres, par le fait d'une méta-catégorisation *ad hoc* qui tout à la fois dilue les notions de la linguistique et limite l'appréhension de l'historicité des textes » (Guilhaumou, 2004). L'homogénéité des discours comme horizon de recherche ou d'enseignement présente, à terme, le risque de faire tourner le discours en rond.

La clôture du discours est pourtant un problème qui se pose dès les années « inaugurales » de l'analyse du discours français (de la fin des années 1960 au début des années 1980). Portée par des historiens, des sociologues, des linguistes, qui travaillent sur les idéologies et le politique, l'analyse de discours se réfère, à cette période, à la méthode archéologique de Foucault appelant à percevoir les textes comme des « monuments » (*vs* « documents »). Les travaux portent sur le discours socialiste, le discours communiste, le discours du patronat, le discours d'extrême droite, *etc.* La notion de « formation discursive » est centrale, et définie par l'articulation de quatre composantes : les objets, les énonciations, les concepts et les stratégies. Les référentiels du savoir (ce dont on parle), les modalités d'expression, l'ancrage conceptuel (à partir de quoi on parle), et les positionnements (opinion ou thèmes à l'œuvre) sont pris dans un jeu relationnel qui les rend interdépendants (Foucault, 1969). Cette théorisation du discours va donner lieu à des interprétations restrictives qui tendent à fermer le discours sur lui-même, et dans lesquelles la notion de formation discursive est appréhendée du point de vue des traits identitaires qui fondent l'homogénéité postulée d'une institution.

« L'analyse de discours avait très vite (trop vite) fait dériver cette notion vers l'idée d'une machinerie sémiotique coïncidant avec des "conditions de production" venant déterminer "ce qui doit être dit", donc vers l'idée d'une structure origine d'énonciations, sans position d'énonciateurs » (Pêcheux, 1983 : 9).

Michel Pêcheux dénonce cette dérive en rappelant l'apport de Foucault sur « la construction théorique de l'intertextualité et de manière plus générale de l'interdiscours », et s'attache à reformuler les concepts en assimilant le document textuel à « une trace discursive dans une histoire, un nœud singulier dans un réseau » (Pêcheux, 1984 : 10-11). Cette problématisation de la discursivité en tant que faisceaux de rapports entretenus entre différentes séquences discursives est notamment développée dans les travaux fondés sur le concept de « mémoire discursive » (Moirand, 2007).

Cela dit, les références aux travaux de Foucault portant sur le discours se sont extrêmement raréfiées à partir des années 1980, en même temps que l'analyse de discours perdait de sa force critique. D'autre part, quand elle est mobilisée, la notion de formation discursive renvoie généralement à un collectif homogène ou à une institution⁵, voire « souvent de manière caricaturale, à une unité doctrinale qui serait compacte et indépendante des situations de communication » (Maingueneau, 2002 : 272). Cet appauvrissement conceptuel fige le discours dans une pureté énonciative et une unité d'acteurs allant à l'encontre de la complexité des fonctionnements discursifs appréhendée par Foucault.

Dispersion versus éparpillement

Hypostasiée dans les exploitations du concept de formation discursive, la notion de dispersion vient contrecarrer la transparence et l'intégrité que l'on prête au discours. La dispersion implique un déplacement du questionnement vers l'hétérogénéité discursive.

« D'une façon paradoxale, définir un ensemble d'énoncés dans ce qu'il a d'individuel ne consiste pas à individualiser son objet, à fixer son identité, à décrire les caractères qu'il conserve en permanence ; c'est tout au contraire décrire la dispersion de ces objets, saisir tous les interstices qui les séparent, mesurer les distances qui règnent entre eux – en d'autres termes, formuler leur loi de répartition » (Foucault, 1994 : 740).

Dans sa démonstration portant sur la psychopathologie et la folie, Foucault met en évidence l'imbrication des discours et des dispositifs émanant d'acteurs et d'institutions diverses (médecine, religion, administrations...), la congruence d'un discours n'étant pas le fait d'une seule catégorie d'acteurs, ni d'un moule énonciatif. « Le discours psychiatrique, au XIX^e siècle, se caractérise non point par des objets privilégiés, mais par la manière dont il forme ses objets au demeurant fort dispersés ». La psychologisation et la pathologisation du délinquant sont rapportées aux interrelations à l'œuvre dans le discours psychiatrique, entre les catégories pénales et les caractérisations psychologiques, entre la décision médicale et la décision judiciaire, entre les normes de comportement des individus (familiales, sexuelles, pénales) et les formalisations des pathologies, entre les modalités thérapeutiques de l'hôpital et les modalités punitives de la prison (Foucault, 1969 : 60). La perspective posée ne concerne pas la dénaturation d'un type de discours inséré dans un autre, mais plutôt les arrangements qui prévalent dans une société

⁵ Pour le linguiste Jean-Michel Adam, *institution et formation discursive sont pratiquement synonymes* : « *Tel organe de presse (Le Soir, Le Monde, Libération, Le Nouveau Quotidien) est une institution et le producteur individuel ou collectif de tel article fait partie d'une formation discursive qui est celle du journal* » (Adam, 1997 : 15).

et une époque données. En discours comme en balistique, la dispersion ne renvoie pas à l'éparpillement mais plutôt au tir groupé (la dispersion de tir est définie comme « rectangle de dispersion dans lequel se répartissent 99% des points d'impact »).

Dispersion et coercition ne sont pas antagonistes, ce qui amène à reconsidérer la problématique de l'intégrité des discours liée au scientisme et à sa connotation encombrante. Le fait que la circulation des discours scientifiques dans l'espace public n'échappe ni à la présomption de dénaturation fondée sur l'effet corrompateur de la mise en communication politique et médiatique, ni au soupçon d'abus d'autorité scientifique, nous éclaire sur les liens entretenus entre savoir et pouvoir. La construction de la légitimité sociale des acteurs politiques, scientifiques et médiatiques fondée sur le jeu de la distinction, voire de l'opposition de leurs pratiques discursives, ne doit pas occulter le soubassement de leur régime d'interactions. Car si les controverses portant sur les usages sociaux des sciences peuvent s'appréhender comme des confrontations discursives, elles démontrent aussi les liaisons entre le politique, le scientifique et le médiatique.

« Selon nous, comprendre la relative fragilité des énoncés scientifiques dans l'espace public, les modes de contestation dont ils font l'objet et la fréquence de ces controverses, implique de ne pas accepter comme allant de soi l'existence d'une coupure radicale entre le lieu de la production scientifique et les lieux de diffusion de l'information – contrairement à ce que nos représentations ordinaires et parfois savantes, nous inclinent à croire. Ce n'est pas la science en soi qui est en cause ici, pas plus que sa "vulgarisation". Ce qui importe, c'est au contraire d'analyser les enchevêtrements de processus et de dispositifs qui font circuler les énoncés entre différentes arènes, plus ou moins savantes » (Berlivet, 1999 : 193).

L'intégrité ou la pureté présupposée des discours, qui a pour corollaire leur cloisonnement dans des fonctionnements autonomes, gomme les agencements qui les font exister ; mais parallèlement, penser que les discours sociaux sont régis par une loi ou une logique unitaires revient à essentialiser le discours et l'autorité dont il serait l'émanation. Le concept de dispersion va à l'encontre de la thèse d'un sujet d'énonciation surplombant, en déconstruisant tout autant la figure de l'auteur (énonciateur incarné et individualisé) que celle de l'idéologie (énonciateur collectivisé et désincarné). Il s'agit bien de saisir les discours en tant que faits, et non pas en tant que reflets d'une personne physique ou morale. L'intégrité discursive présupposée par l'individualisation ou l'homogénéisation des acteurs ne résiste pas à une approche matérielle des discours. Peu explicitée par Foucault, la notion de dispersion appelle à être approfondie et opérationnalisée. Mobilisée

et adaptée dans l'analyse du journalisme (Ringoot, Utard, 2005), la dispersion remet en question la mécanique discursive sous-tendue par la présupposition d'un enchaînement partant du « recueil » d'information à la source, passant par la mise en forme du matériau par les journalistes pour aboutir à la livraison au public. Si l'on peut concevoir le journalisme comme un ordre de discours qui régule les paroles des sources scientifiques et/ou politiques selon ses canons, il faut aussi convenir d'un désordre à conjurer ou à entretenir, et par là observer, les interactions et les affectations réciproques des discours (Ringoot, 2010).

Interrogé sur *France Inter* au sujet des « mariages gris »⁶, Éric Besson, alors ministre de l'Identité nationale et de l'Immigration, impute l'origine de cette expression à la société civile, et plus précisément aux associations de victimes. Questionné sur le nombre de ces « mariages gris », le ministre avoue son incapacité à quantifier tout en indiquant promptement que « la création de l'outil statistique » est imminente puisque le problème est désormais « décelé » et « qualifié ». Effet du direct ou constructivisme assumé, le ministre résume en quelques phrases la construction de ce qu'il souhaite voir devenir un problème public : il désigne et qualifie une pratique en tant que douteuse, il communique sur elle, il appelle à l'objectivation scientifique par la statistique (pour dénombrer et établir des rapports de cause à effet), il la rend répréhensible au regard de la loi d'entrée et de séjour. À la croisée du politique, du scientifique et du journalistique, la couleur « gris », en ce mois de novembre 2009, ne faisait pas la Une des magazines de mode, mais celle des journaux d'information générale.

6 *Matinale de France Inter animée par Nicolas Demorand, le 24/11/09.*

RÉFÉRENCES

- Adam, Jean-Michel, 1997. « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, 94, juin 1997.
- Balibar, Françoise, 2002. « Scientisme, Lacan, Freud, et Le Dantec », *Alliage*, 52. Disponible sur : http://www.tribunes.com/tribune/alliage/52/Balibar_52.htm
- Berlivet, Luc, 1999 : 185-208. « Argumentation scientifique et espace public. La quête de l'objectivité dans les controverses autour des "risques de santé", in François, Bastien et Neveu, Érik (dirs.). *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Foucault, Michel, 1969. *L'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel, 1994 [1968] : 724-759. « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au cercle d'épistémologie », in Foucault, Michel, *Dits et écrits I*, Paris : Quarto Gallimard [initialement publié in : *Cahiers pour l'analyse*, 9, *Généalogie des sciences*, été 1968 : 9-40].
- Guilhaumou, Jacques, 2004. « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Texto !* Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html
- Pécheux, Michel, 1984 : 7-17. « Sur les contextes épistémologiques de l'analyse de discours », *Mots/Les langages du politique*, 91, Paris : Presses de la FNSP. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1984_num_9_1_1160
- Pécheux, Michel, 1983. « Rapport d'activité et perspective de recherche de la RCP » (janvier 1982 - janvier 1983). Cité par Conein, Bernard, Guilhaumou, Jacques, Maldidier, Denise, 1984 : 25-30. « L'analyse de discours comme contexte épistémologique », *Mots/Les langages du politique*, 9, Paris : Presses de la FNSP. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1984_num_9_1_1162#
- Mangueneau, Dominique, 1998. *Analyser les textes de communication*, Paris : Dunod.
- Moirand, Sophie, 2007. *Les discours de la presse quotidienne : Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Ringoot Roselyne, 2010. « Le statut encombrant du discours dans l'étude du journalisme », in Tavernier, Aurélie, Noyer, Jacques, Delforce, Bernard, Legavre, Jean-Baptiste (dirs.). *Figures sociales des Discours. Le « discours social » en perspectives*, Lille : UL3, Université de Lille 3 - Charles-de-Gaulle, Collection « Travaux et recherches ».
- Ringoot Roselyne, Utard, Jean-Michel (dirs.), 2005. *Le Journalisme en invention*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Ringoot Roselyne, Utard, Jean-Michel (dirs.), 2009. *Les Genres journalistiques. Savoirs et savoir-faire*, Paris : L'Harmattan.